MÉDECINS ET PHARMACIENS

AU XVIe SIÈCLE

PAR

M. L. GRIMBERT

EXTRAIT DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*

PARIS
ADMINISTRATION DES DEUX REVUES
111, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1890

MÉDECINS ET PHARMACIENS
AU XVIe SIÈCLE

L'autre jour, en écoutant la spirituelle causerie de M. Léon-Petit sur les médecins du temps de Molière, et pendant que le conférencier se vengeait gaiement sur M. Fleurant des ridicules de maître Diafoirus, je me demandais quelle pouvait bien être l'origine de cette espèce d'antagonisme latent qui existe encore de nos jours entre la médecine et la pharmacie, ces deux professions à la fois si voisines et si distinctes.

N'y a-t-il pas là comme un reste atténué des vieilles haines de jadis, comme un souvenir affaibli et inconscient de ces combats acharnés, de ces assauts épiques auxquels se livraient médecins et apothicaires pour la plus grande joie du public?

Et je songeais qu'il serait curieux, en ce moment où la lutte va peut-être recommencer grâce à certain projet de loi présenté au Parlement, de remonter à l'origine de cette guerre plusieurs fois séculaire, et de rechercher, parmi les nombreux libelles qui servaient d'armes offensives ou défensives aux belligérants, ceux qui, par leur importance ou par

la notoriété de leur auteur, mériteraient d'être sauvés de l'oubli et permettraient ainsi de déterminer exactement la position respective des deux partis au début de la lutte.

Le xvi[e] siècle nous offrait un vaste champ d'investigations, et parmi les nombreux pamphlets qui virent le jour à cette époque, ceux de Lisset-Bénancio et de Pierre Braillier nous ont paru remplir le but que nous nous proposions.

Un médecin obscur de Fontenay-le-Comte, Sébastien Colin, publia en 1553 une violente diatribe contre les apothicaires sous le pseudonyme de Lisset-Bénancio et sous le titre de : *Déclaration des abus et tromperies que font les apothicaires, fort utile et nécessaire à ung chacun studieux et curieux de sa santé, composée par maistre Lisset-Bénancio,* imprimé à Tours par Mathieu *Chercelé,* pour Guillaume Bourgea, libraire, demourant audict lieu (in-16).

Ce pamphlet eut un grand retentissement; il fut réimprimé à Lyon en 1557. Cent ans plus tard, il fut traduit en latin (Francfort, 1667 et 1671), et cent ans encore après, en allemand, en 1753.

Lisset-Bénancio avait eu sans doute fort à se plaindre des apothicaires de la Touraine et de l'Anjou, car il n'est pas de méfaits dont il ne les accuse. Ce qu'il leur pardonne le moins, c'est de ne pas savoir le latin, de mettre en doute les préceptes de Galien et de vendre trop cher. (Déjà!)

De pareilles accusations méritaient une réponse; elle ne se fit pas attendre. En 1557 parut à Lyon une *Déclaration des abus et ignorance des médecins, œuvre très utile et profitable à ung chacun studieux et curieux de sa santé*, *composé par Pierre Braillier*, *marchand apothicaire de Lyon*, *pour réponse contre Lisset-Bénancio*, *médecin*, Lyon, par Michel Jove.

La réplique est vive, souvent malicieuse, quelquefois

même empreinte des marques d'un certain esprit scientifique.

Les personnes qui s'étonneraient de rencontrer tant de qualités chez un simple apothicaire verront cesser leur étonnement quand elles apprendront que Pierre Braillier n'est qu'un pseudonyme derrière lequel s'abrite, dit-on, la haute personnalité de Bernard Palissy.

Nous n'avons pas à discuter ici la plus ou moins grande exactitude de cette allégation. Disons seulement que la *Déclaration des abus* fut imprimée tout entière dans les œuvres de Bernard Palissy, éditées en 1777, par Faujas de Saint-Fond et Gobet, et qu'on la trouve également dans l'édition moderne, publiée en 1844 par Paul-Antoine Cap. Les apothicaires ne pouvaient avoir un meilleur défenseur.

L'ouvrage est dédié au noble seigneur Claude de Gouffier, comte de Carvasz et de Maulevrier, seigneur de Boysi et grand escuyer de France (1er janvier 1557).

Cette dédicace est précédée du huitain suivant :

Si je n'allègue nul autheur,
Mais seule vraye expérience,
Diras-tu mon livre menteur
Ou qu'il en ait quelque apparence?
Tout homme de bonne science
Le lisant jugera fort bien
Que ce qu'ay mis en évidence
Est véritable et faict pour bien.

Nous allons maintenant reproduire, sans commentaire aucun, les passages les plus saillants de l'œuvre de Lisset-Bénancio, en donnant en regard de chacun d'eux la réponse de Pierre Braillier. De cette façon, le lecteur, ayant en même temps sous les yeux l'attaque et la riposte, pourra formuler son jugement en toute connaissance de cause :

Déclaration des abuz et tromperies que font les apothicaires, fort utile et necessaire à ung chacun studieux et curieux de sa santé, composée par maistre Lisset-Bénancio, imprimé à Tours par Mathieu Chercelé, pour Guillaume Bourgea, libraire, demourant audict lieu (in-16). — A Lyon, chez Michel Jove (1557).

I. — *Extrait de la préface.* — Car je trouve tort de vendre si grand pris ce que Dieu nous baille si libéralement, car de vendre la vertu et efficace des herbes est excécrable et damnable, veu que ce n'est pas toy qui leur bailles la vertu, mais ung seul Dieu, lequel, non seullement a heu pitié des âmes, pour lesquelles houster de langueur perpétuelle, il a voulu son fils endurer mort, mais aussi a heu compassion des pauvres corps, pour lesquels il a baillé mille proprietez aux plantes.

N'est-ce pas une vraye tyrannie d'ainsi vendre ce qui n'est pas de nous, mais de l'infinie bonté et libéralité de Dieu ? Il vaudroit mieux pour le salut de telz marchantz, jamais ne se mesler de l'estat d'apoticaire.

II. — *Les apothicaires vendent trop cher.* — N'est-ce pas une cruelle briganderie et inhumaine volerie d'extorquer et prendre quinze ou vingt solz pour une recepte que aura ordonné le médecin, dedans laquelle n'y aura que deux ou trois racines comme d'ache, fenoil et chicorée?

Qui est celuy de ces révérends canonistes, je dis canonistes parce que à grande peine se sçavent-ilz ayder de leur canon à clystères, qui observent l'ordre que veut Galien être observée en la cure des inflammations de la gorge et prochaines parties ? Ces beaux espiciers, soit au commencement, soit à la rigueur estat ou declination, ilz n'useront ja-

Déclaration des abus et ignorances des médecins, œuvre très utile et profitable à un chacun studieux et curieux de sa santé, composé par *Pierre Braillier,* marchand apothicaire à Lyon, pour réponse contre *Lisset-Bénancio,* médecin. — Lyon, par Michel Jove.

I. — Lisset ha fort bien parlé quand il ha dict que les apotiquaires vendent la vertu des plantes et drogues que Dieu nous baille gratis sans cultiver, ce qu'ils ne doivent faire : et dit que c'est grandement offence envers Dieu.

Je luy voudrois bien prier de prendre la peine à luy et aux autres, d'aller chercher les herbes, fleurs, racines et semences, gommes, fruicts et autres et icelles conserver et garder avec grand soing et diligence ; payer louages des maisons, gages de serviteurs, les nourrir ; achepter les drogues qui viennent de païs lointains à grandes sommes d'argent contant, et puis les bailler gratis ; ils trouveroient combien leur faudroit d'argent ; mais ils s'en garderoient bien. Comment bailleroient-ils leurs drogues pour rien, quand seulement ne veulent fournir une simple visite sans estre payez, et vendent leur présence et paroles ? encore que leur visite et ordonnance sert plustôt quelquefois à faire mal que bien.

II. — Si le peuple scavait que c'est que l'estat de la pharmacie quand il est bien fait, il en feroit beaucoup plus de conte, car l'on ne sauroit payer un apotiquaire faisant son devoir, j'entends quand il est scavant et bon simplicite. Tu n'as garde de trouver de bons médecins ny chirurgiens si tu n'as de bons apotiquaires ; car c'est l'apotiquaire qui tient tout et s'il est beste les deux autres estas sont beste comme luy, car ilz ne peuvent rien sans luy.

mais que de miel rousat, avec quelques eaux puantes et recoulées et de cela vous en feront un beau item en leur partie, et ne se feront pas conscience de vendre ung tel gargarisme dix solz et quinze solz qui ne vauct pas deux solz.

III. — *Les apothicaires ne doivent pas discuter les ordonnances des médecins.* — Je ne veulx pas omettre une ragerie d'ung idiot apoticaire, lequel pansoit estre quelque chose pour avoir été autres fois cuisinier en une bonne maison. Je fus appellé pour voir ung notable personnage, lequel avoit une forte lienterie ; voyant qu'il avoit l'orifice de ventricule fort débile, comme en telle maladie il advient, j'ordonnay un liniment pour estre appliqué à l'orifice de l'estomac et aux spondiles et vertèbres de l'endroist de l'estomac. Nostre maistre, meilleur taillevant qu'apoticaire, trouva estrange quand il vit que le liniment estoit ordonné pour les spondiles, disans que le malade n'avoit point mal à l'espine du dos, et qu'il n'avoit jamais appliqué un unguent en telle partie.

Je fus contrainct (combien que nostre maistre enthitus ne le méritoit pas) de faire apporter quelques volumes de Galien en présence d'un personnage de bon sçavoir ; là, je monstray que Galien faisoit mention au livre de l'usage des parties que l'estomac avoit colligation avec la septième spondile du col. Pour ceste cause il falloit appliquer les remèdes en telle partie, quand il est question de corroborer et conforter l'estomac, laquelle méthode ont incitez Aetius, P. Aeginète, autheurs grecz en la cure du flux du ventre.

Il vaudroit autant laver la teste d'un asne avecque du laissif que de monstrer aucune chose à ces invétérés saphranistes, tant s'en fault qu'ilz soient dignes de traicter une tant noble partie de médecine que bonnement ne sont-ilz pas dignes de vendre la pierre noire ou crier les voirres cassez et savates par les rues ; car en exerçant tel faict de marchandise, ilz ne feroient point tant de homicides comme tous les jours ilz font.

III. — Mais ilz n'ont cognoissance ny intelligence aux médicaments non plus que beste et n'oseroyent entreprendre d'expérimenter autre que ce qu'ils ont leu en leurs livres et pour ce, qu'ils vilipendent l'estat de pharmacie, je dis que jamais ne fut et ne sera bon médecin s'il n'a été apoticaire et qu'il n'ait fréquenté l'herbolage et les drogues pour connoistre la force saveur vertu et acrimonie, les avoir veu composer pour seurement en ordonner après.

IV. — *Les apothicaires sont âpres au gain et avares.* — Car l'art d'apoticaire est plus doubteux qu'il fut jamais, veu que les apoticaires se meslent de tant d'estatz qu'il n'est possible qu'ilz en fassent ung de bien : les ungs sont fourniers, chasseurs, faiseurs de poudre à canon, tavernier de mer; trouvent-on aujourdhuy gens plus avaricieux et plus grands négociateurs que apoticaires, par quoy la vie des hommes ne fut jamais si azardée qu'elle est maintenant, car les apoticaires et barbiers font les médecins, les femmes s'en meslent. Les apoticaires du jourdhuy estiment les médecins bons praticiens ceulx qui ordonnent grande quantité de receptes, c'est tout ung qu'elles soient à propos ou non, mais que l'apoticaire en ait force argent.

Un maistre apoticaire bailla bien congé à son serviteur parce qu'il ne scavoit pas faire ung cornet de papier à la mode de son maistre, disans que les cornetz qu'il faisoit estoient trop creux et qu'ils tenoient trop d'espices; combien que le serviteur feust scavant jeune homme, bon latin, cognoissant bien les simples, lesquelz il avoit ouy par troys années sous monsieur Sylvius à Paris et les scavoit fidèlement composer et trop fidèlement pour son maistre, car son maistre ne lui vouloit bailler les choses requises et bonnes pour faire les compositions, ains luy bailloit toutes choses esventées et sophistiquées qui gardoient la boutique depuis dix ans, et n'eust pas voulu un tel serviteur demourer avec un tel maistre veu les grands abus qu'il voyait faire.

Ainsi l'avarice des apoticaires est si grande que le plus souvent ilz doulcorent les décoctions ordonnées par messieurs les médecins avecques du miel sans rien discerner. Il faut entendre qu'il advient des distillations d'humeurs que nous disons rhumes en plusieurs parties de nostre corps, lesquelles sont rendues plus acres et tenues par le miel et mesmement aux corps choleriez. Aussi quand le rhume est de soy si fort humide et chault, car comme dit Galien, le miel est facilement changé en cholère, pour ceste cause Galien n'usoit point de son hydromel aux maladies fort cho-

IV. — Il dit que l'estat de la pharmacie est plus doubteux qu'il ne fut jamais à cause que les apoticaires se meslent d'autre estat et vacation que la leur. Je luy respons que les médecins en font bien d'avantage; car ilz se meslent les uns de prester à usure l'argent qu'ilz ont gaigné injustement des pauvres malades, les autres de faire marchandise comme faire faire veloux ; les autres à jouer toute la nuict aux cartes et dez; les autres à chercher les femmes enceintes et leur aller taster le ventre pour scavoir si elles feront filz ou fille pour gager dessus; et voylà leurs estudes, et ne faut penser que l'estude du médecin soit autre que l'avarice, par quoy la médecine est plus doubteuse que la pharmacie.

Si je voulois dire que l'or ne fust pas restauratif, j'aurois bien menty, car par l'or on a chapons, perdrix, cailles, phaisans et toutes choses qui sont bonnes pour réjouir et restaurer l'homme, comme maisons, chasteaux, terres, possessions qui réjouissent l'homme extérieurement et non intérieurement comme de le manger en substance, que nos médecins ordonnent. J'aimerois mieux, si j'étois malade, avoir perdu un escu que d'en avoir mangé un autre en quelque sauce que le médecin me le sceut le mettre. Car il ne sert en l'estomac que de chose estrange et d'empesche et si l'avois en ma bourse il ne scauroit empescher. Ainsi en est-il des pierreries ou fragments que les médecins ordonnent à manger aux malades pour restaurer et conforter le cœur, le cerveau et les esprits.

lériques craignant augmenter la chaleur et rendre les humeurs plus promptes à fluer aux parties dolentes, voyre que le miel en jeunes gens sans estre malades engendre grande cholère à plus forte raison si ung jeune estant malade d'ung rhume chault et cholerie et au temps d'Esté use de décoctions et médecines préparées avec du miel vieil qui est toujours plus atténuatif, en quel dangier sera mis le malade par l'avarice d'ung tant avare apoticaire.

Il ne faut pas oublier de déclairer la cautelle de laquelle les apothicaires et arabistes ont usé et usent encores en la préparation des restaurants; pour savoir s'il y a des escus chés les malades, ils ont de coustume d'y mettre de l'or, tellement que le meilleur ne leur est pas assez bon, et faut (disent-ils) que ce soit or de ducat.

V. — *Les apothicaires sont des ignorants.* — Ilz ne s'en fault esmerveiller s'ilz ne veulent point enquerir de la vertu des plantes et racines car ilz n'ont aucun fondement ne principe de grammaire, comme il fut manifesté d'ung apoticaire lequel print querelle contre un medecin qui avait ordonné *malorum granatorum*. Alors l'apoticaire comme furieux et fort esmeu, s'en vint au médecin lui disant : Monsieur, comment l'entendez-vous? Je n'ay point de mauvaises granades, vous en pourriez dire autant de mes autres drogues. Le pauvre apoticaire s'estoit tant adonné aux fermes et autres négoces qu'il ne scavoit pas que *malorum granatorum* signifiait des pommes de granades et prenoit *malorum granatorum* pour mauvaises granades.

Comme il advint d'un quidam apoticaire riche et grand fermier se meslant de vendre bois, vin, blé et autre marchandise qu'on luy amenoit de ses fermes et s'estoit si bien occupé à cela qu'il ignorait ce qu'il falloit prendre pour *oculorum populi* en la composition de l'unguent de populeon et print au lieu de *oculorum populi* (qui sont germes d'un arbre dit *Populus* en latin, en françois *Peuplier*) les yeux des trois ou quatre penduz hors la ville qui avoyent été pendus le jour auparavant, et si ung médecin ne fust

V. — Encor que Lisset dise que les apoticaires ne sont aucunement grammairiens et ne sauroient estudier, par quoy la médecine est en grand danger, je trouveray apoticaires qui parleront aussi seurement de la médecine en françoys que beaucoup de médecins ne sauroient respondre en latin. Il est plus facile estudier chacun en sa langue que d'emprunter les langages des estrangés pour estudier. Galien ha escrit en sa langue et n'ha pas emprunté le langage d'une autre région pour faire ses livres, aussi Hippocrates, Avicenne, chacun ha escrit et estudié dans sa langue.

survenu à sa boutique, nostre maistre apoticaire nous eust faict un unguent de penduz.

VI. — *Les apothicaires falsifient leurs drogues.* — Que diray-je d'aucuns apoticaires lesquelz affin qu'on die qu'ilz ont bonne casse meslent de la scammonée et la donnent ainsi à tout propos.

Ils meslent du jus d'ésule ou lauréole (qui sont vrays poisons) et baillent entendre aux malades que en leur médecine il y a du reubarbe bon et choysi et autres choses chères.

Que dirons-nous de ceux qui meslent du précipité avecq leur masse de pilules lesquelles n'ont aucune vertu solutive. Or est-il que le précipité meslé avecq ces pilules les rend si fortes que souventes foys elles évacuent l'âme avecq les humeurs, car sachez que précipité est une chose préparée d'argent vif et eaux-fortes et corrosives.

(Lisset se plaint aussi que les apothicaires remplacent dans les électuaires les pierres précieuses par du verre pilé.)

VII. — *Moyen d'éviter de pareils abus.* — Mais a présent les apoticaires sont de si mauvaise foy et si pressez de leur proffit que bien peu s'en trouve qui ne fasse grande faulte en leur art : à ceste cause, il seroit très bon que les médecins eussent apoticaires en leurs maisons, affin de veoir faire les choses devant eulx, et de se garder des *quilz pro quo,* ou bien que les malades ne prinsent rien des apoticaires qui ne fust faict en la présence du médecin, ou bien que le malade fist achepter les drogues par le médecin lequel peult bien administrer luy mesme ce qu'il ordonne.

En parlant des apothicaires indignes, Braillier s'exprime en ces termes :

« Mais pour chasser cette vermine qui fait tant de maux et qui deshonore l'estat, seroit bien fait de leur faire faire un examen pour scavoir s'ils sont capables avant de se mesler

VI. — Lisset peut bien dire que nous en abusons en baillant du verre broyé pour les dites pierres. Asseure toy bien que autant vaut l'un que l'autre.

Je te voudrois demander si un bon chapon bien cuit et pressé, le suc ne restaureroit pas mieux qu'une pierre bien dure, fust-elle la plus précieuse de ce monde?

Tu me diras : Galien, Hippocrates, Avicenne l'ont escrit ; je te respons qu'ils ont bien escrit d'autres choses qui ne servent de rien non plus que cela et ont bien failly en plusieurs choses. Tu ne devois pas tant fier à eux que tu n'en fisses quelque expérience.

VII. — Je ne dis pas qu'il n'y ait des apoticaires, veaux et asnes ne sachant rien de leur estat; je n'escris pas pour soustenir ceux là, mais plutost les voudrois vilipender, et monstrer au doigt que de les soustenir, car c'est grande conscience à un apoticaire de se mesler de distribuer la médecine s'il n'a la cognoissance des médicaments et plus grande conscience au médecin qui ordonne quand il a cognoissance que l'apoticaire est une beste. Mais aujourd'huy les médecins iront plutost ordonner chez un apoticaire ignorant que chez un scavant, car l'ignorant luy levera son bonnet tout de fois qu'il parlera, fera grandes révérences, donnera présent, trouvera tout bon, ne contredira en rien et deust le médecin tourner tout sens dessus dessous, ce que ne fera un docte apoticaire.

d'administrer la médecine. Mais qui les poursuivra? Les médecins? Non; car ils ont si grande peur que l'on ne les contraigne d'eux corriger les premiers et de se graduer, qu'ils se garderont bien rien entreprendre contre les apoticaires, ce qui seroit bien raisonnable. »

IMPRIMERIES RÉUNIES. — ÉTABLISSEMENT D
7, rue Saint-Benoît

REVUE SCIENTIFIQUE

(3e série)

Directeur : M. Ch. RICHET

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE — 1890

Chaque livraison paraissant le samedi matin
contient 64 colonnes de texte

PRIX DE LA LIVRAISON : **60** CENTIMES

Prix d'abonnement :

	Six mois	Un an
Paris.	15 fr.	25 fr.
Départements et Alsace. . . .	18	30
Étranger.	20	35

L'abonnement part du 1er de chaque trimestre

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

PARIS, 111, boulevard Saint-Germain

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoit.